

LES ETAPES POUR UN PÔLE DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE ?

Le 19 mars 2013 fut présentée la synthèse du diagnostic local de santé à l'issue de laquelle des professionnels de santé se sont inscrits à un **atelier de travail pour l'élaboration d'un projet de santé**.

Le projet de santé c'est le fondement à partir duquel sera édifié le Pôle de Santé Pluridisciplinaire. C'est lui qui donne la direction, l'organisation et les outils pratiques du P.S.P.

Pour la mise en œuvre d'un P.S.P., le projet de santé **doit s'inscrire dans un territoire délimité** et non dans un bâtiment unique.

Le projet de santé est aussi ce qui permet à l'Agence Régionale de Santé de labéliser le P.S.P. et ainsi ouvrir droit à des financements publics qu'il fonctionne (secrétariat, outils informatiques, salle de réunion, etc.).



LES DEFIS A RELEVIER SUR LE CANTON DE SAINT-SAVIN

En matière d'offre de proximité

- Assurer l'installation durable de jeunes médecins généralistes sur le Canton
- Assurer l'installation durable/consultations avancées d'hôpitaux de spécialistes notamment en psychiatrie, ophtalmologie, gynécologie et dermatologie
- Assurer les urgences médicosociales
- Développer la prévention et l'éducation thérapeutique

En matière de continuité

- Fédérer les professionnels de santé sur un défi partagé de santé publique autour d'une organisation du travail visible et/ou nouvelle
- Développer des outils mutualisés de coordination
- Réfléchir à une organisation possible de la permanence des soins

En matière d'accessibilité

- Développer des modes de transports adaptés
- Assurer un accompagnement sanitaire et social pour les publics les plus précaires

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CANTON DE SAINT-SAVIN

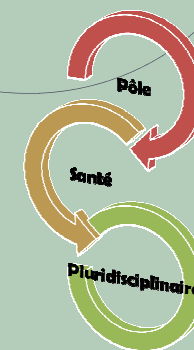
Centre Intercommunal d'Action Sociale
2, rue de la Ganne - BP 8

Véronique HAMMERER (directrice adjointe)
vh.cias@cdc-saintsavin.fr : 05.57.58.67.16
Virginie EVRARD (chargée de mission)
cispd@cdc-saintsavin.fr : 05.57.58.67.15

PROJET DE...

PÔLE DE SANTE
PLURIDISCIPLINAIRE

PROJET DE SANTE



LA SANTE POUR TOUS, TOUS POUR LA SANTE



PROJET DE...

PÔLE DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE (P.S.P)

QU'EST CE QU'UN P.S.P.?

Un Pôle de Santé Pluridisciplinaire (P.S.P.) assure les **soins de premier recours**, voire de deuxième recours et peut participer aux actions de **prévention**, de promotion de la santé et de sécurité sanitaire (Loi Hôpital Patient Santé Territoire, 2009). Le P.S.P., chargé du volet ambulatoire, travaille en articulation avec l'hôpital, chargé du volet hospitalier et des soins de deuxième et troisième recours. Le P.S.P. se traduit par une **coopération** entre des professionnels médicaux, paramédicaux et médico-sociaux volontaires **sur un territoire délimité** autour d'un **projet de santé** commun et partagé. A la différence des MSP, le P.S.P. **ne sous-entend pas un regroupement physique et son projet n'est pas limité à un bâtiment.**

A QUOI SERT UN P.S.P.?

Un Pôle de Santé Pluridisciplinaire sert :

- à **améliorer les conditions de travail** des professionnels déjà en exercice sur le Canton,
- à **rendre attractif** le Canton pour de jeunes professionnels,
- finalement à **garantir un accès et une continuité** des soins durablement et équitablement pour les béné-



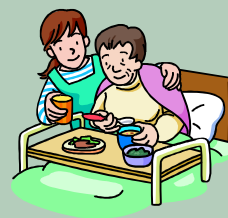
POUR QUI ?

Le Pôle de Santé Pluridisciplinaire est construit avec et pour l'ensemble des professionnels de la santé, des secteurs médico-social, paramédical et social, en associant les bénéficiaires des soins.



COMMENT FONCTIONNE UN P.S.P.?

Un Pôle de Santé Pluridisciplinaire mettrait à disposition des professionnels des outils facilitant l'exercice de leur activité et une meilleure conciliation de leur vie familiale et vie professionnelle : par exemple, mutualisation de secrétariat, dossier partagé, visioconférence, mise à jour permanente du réseau, facilitation pour l'installation de jeunes médecins, télémedecine, etc.,



Projet de santé



POURQUOI UN P.S.P. SUR LE CANTON DE SAINT-SAVIN?

POUR SES FAIBLESSES : Le Canton de Saint-Savin est le canton le plus sous doté de la Haute Gironde en offre de soins généralistes, et infirmiers notamment. La tendance va s'aggraver avec le départ en retraite de la moitié des médecins généralistes d'ici 5 à 10 ans conjugué à une croissance démographique positive depuis plusieurs décennies. Par ailleurs, l'organisation actuelle des professionnels demande à être optimisée en coordination, en lisibilité, en développement d'outils de travail mutualisés pour améliorer les conditions de travail des professionnels en exercice et créer l'environnement de travail attendu par les jeunes professionnels.

POUR SES FORCES : Le Canton de Saint-Savin est le plus vaste et le plus peuplé de Haute Gironde. Les cabinets médicaux les plus fréquentés sont répartis de manière équilibrée sur le territoire facilitant ainsi l'accès et la continuité des soins aux bénéficiaires de soins. **C'est dans cette répartition que le Pôle de Santé Pluridisciplinaire prend tout son sens et qu'il est en adéquation avec la réalité du Canton.** La mise en place d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire, c'est-à-dire la construction d'un lieu unique, romprait cette proximité nécessaire aux bénéficiaires de soins.

